



Perfectionnement passif Taxation selon le système de la suspension

(Procédure simplifiée, voir feuille d'information [form. 47.87])

Déclaration en douane d'exportation (DDE)

Les indications spécifiques suivantes selon autorisation doivent figurer dans la déclaration :

Déclaration e-dec exportation / e-dec web exportation :

Rubrique	
Designation des marchandises	délai pour l'importation des produits compensateurs (date exacte)
Genre de taxation	trafic de perfectionnement
Direction du trafic	passif
Réparation	en cas de la réparation : 1 (oui) ; marchandise non commerciale
Genre de perfectionnement / réparation	indiquer la nature du perfectionnement / de la réparation
Type de perfectionnement	commercial ou à façon
Procédure	ordinaire
Décompte	suspension
Code d'assujettissement au permis	1 (soumis à autorisation)
Permis	autorisation unique, AFD-autres, numéro de l'autorisation, date
Office d'annonce	office de surveillance, selon autorisation

Autres mentions nécessaires au cas par cas selon autorisation

Exemple voir sous www.ezv.admin.ch > Déclaration douane > Déclaration pour entreprises > e-dec exportation > Documentation > [Taxation des cas spéciaux avec e-dec](#)

Déclaration NCTS exportation:

Rubrique					
Designation des marchandises	<ul style="list-style-type: none"> genre de perfectionnement type de perfectionnement : perfectionnement passif à façon ou commercial délai pour l'exportation des produits compensateurs (date exacte) 				
Code de taxation	<table> <tr> <td>perfectionnement passif à façon / système de la suspension</td> <td>CT 42</td> </tr> <tr> <td>perfectionnement passif commercial / système de la suspension</td> <td>CT 41</td> </tr> </table>	perfectionnement passif à façon / système de la suspension	CT 42	perfectionnement passif commercial / système de la suspension	CT 41
perfectionnement passif à façon / système de la suspension	CT 42				
perfectionnement passif commercial / système de la suspension	CT 41				
Mentions	<ul style="list-style-type: none"> numéro de l'autorisation pour le trafic de perfectionnement office de surveillance, selon autorisation 				

Autres mentions nécessaires au cas par cas selon autorisation

Les justificatifs suivants doivent être présentés au bureau de douane avec la DDE :

- Autorisation originale ou uniquement une copie des autorisations sans restriction de quantité
- Autres documents selon autorisation

Déclaration en douane d'importation (DDI)

Taxation des produits compensateurs lors de l'importation (1^{ère} phase)

Les indications spécifiques suivantes selon autorisation doivent figurer dans la déclaration **e-dec importation / e-dec web importation** :

Rubrique	
Genre de taxation	trafic de perfectionnement
Direction du trafic	passif
Réparation	en cas de réparation: 1 (oui) et indiquer la nature de la réparation dans la rubrique prévue
Type de perfectionnement	commercial ou à façon
Procédure	ordinaire
Décompte	suspension
Taux du droit	fr. 0.00
Valeur statistique	valeur totale des produits compensateurs
Valeur TVA	valeur totale des produits compensateurs, y compris les frais accessoires (transport, dédouanement, assurance, etc.) jusqu'au lieu de destination sur territoire suisse
Taux de TVA	0 % - taxation TVA a posteriori
Masse nette / masse brute	poids du produit compensateur
Numéro du tarif douanier	NT du produit compensateur
Code d'assujettissement au permis	1 (soumis à autorisation)
Permis	autorisation unique, AFD-autres, numéro de l'autorisation, date
Marchandise commerciale	marchandise non commerciale
Office d'annonce	office de surveillance, selon autorisation

Autres mentions nécessaires au cas par cas selon autorisation

Les justificatifs suivants doivent en outre être présentés au bureau de douane avec la DDI:

- Copie de l'autorisation

Exemple voir sous www.ezv.admin.ch > Déclaration douane > Déclaration pour entreprises > e-dec importation > Documentation > [Taxation des cas spéciaux avec e-dec](#)